



SOS-TORTURE/BURUNDI

"Celui qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière"

Des candidats victimes d'intimidation, de menaces et de différentes formes de pression

Rapport de SOS Torture Burundi sur les irrégularités constatées pendant les élections collinaires du 25 août 2025



Des citoyens devant un bureau de vote pour fustiger les irrégularités constatées (Journal IWACU)

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. Irrégularités constatées	3
2.1. Province Butanyerera	3
2.2. Province Bujumbura	4
2.3. Province Burunga	5
2.4. Province Gitega	5
3. Analyse.....	5
4. Conclusion.....	6
5. Recommandations :.....	7

1. Introduction

Depuis la crise politique de 2015, le Burundi est confronté à une situation marquée par la fermeture de l'espace civique, la répression systématique des voix dissidentes et un affaiblissement notable des institutions démocratiques. Le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, a progressivement renforcé son emprise sur l'ensemble des mécanismes de gouvernance, y compris les processus électoraux, restreignant considérablement le pluralisme politique.

Les élections collinaires, prévues par la Constitution, constituent en principe une étape cruciale de la démocratie participative, car elles permettent aux citoyens d'élire directement leurs représentants à la base de l'administration locale. Elles devraient donc incarner un moment fort de stimulation de la participation citoyenne, de transparence dans la gestion publique et de proximité entre gouvernants et gouvernés, en permettant une expression directe des préoccupations locales.

Cependant, l'expérience des scrutins précédents, législatifs, communaux et sénatoriaux de juin et juillet 2025 a montré une tendance récurrente à la manipulation des élections par les autorités, avec l'appui de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), dont l'impartialité est largement remise en cause par de nombreux observateurs nationaux et internationaux.

C'est dans ce contexte marqué par la défiance généralisée, un climat de peur et de domination politique du CNDD-FDD que se sont tenues les élections collinaires du 25 août 2025. Le présent rapport met en lumière les irrégularités documentées dans plusieurs provinces et communes, afin de témoigner des graves dysfonctionnements ayant entaché l'intégrité de ce scrutin et de contribuer à la mémoire collective ainsi qu'aux efforts de plaidoyer pour des élections libres, équitables et crédibles au Burundi.

2. Irrégularités constatées

De nombreuses irrégularités ont été observées dans plusieurs provinces, où des candidats ont été victimes d'intimidation, de menaces et soumis à différentes formes de pression dans le but de se retirer du processus électoral. Parmi ces actes, on note la confiscation des cartes d'électeurs et des votes réalisés par des mandataires, les menaces contre ceux qui refusaient de remettre leur carte, ainsi que des affrontements entre candidats dans certains bureaux, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.

Les quelques cas d'illustrations suivants décrivent cette situation délétère :

2.1. Province Butanyerera

a) Commune Busoni – Zone Shore

- Plusieurs candidats s'étaient initialement présentés dont : Miburo Abel, Ndizeye Jean-Baptiste, Nyabenda Bernard, Myandagaro Léonard, Nsavyumugwanwa Leonidas, Uwizeyimana Jeanette et Niyonzima Léocadie. Disqualification arbitraire : Nsavyumugwanwa Leonidas a été écarté par la CENI pour motif d'analphabétisme, sans procédure transparente ni recours possible.
- Pressions et intimidation : Myandagaro Léonard, candidat populaire, a été contraint de se retirer sous menaces. Il aurait signé son retrait sous contrainte, ce qui a provoqué indignation et sentiment d'injustice parmi ses partisans.

b) Commune Kiremba (ancienne Nyamurenza)

- Confiscation des cartes d'électeurs et votes effectués par des mandataires.
- Menaces contre ceux qui refusaient de remettre leur carte.
- Affrontements entre candidats dans certains bureaux, nécessitant l'intervention policière.
- Listes de candidats préétablies par le CNDD-FDD, empêchant toute candidature indépendante.
- Un responsable local de la CENI a confirmé que ces pratiques auraient été "décidées en haut lieu".

c) Zone Murungurira (ancienne Ntega)

- Contestations populaires contre l'élection d'Ascension Manirambona, accusée d'abus de pouvoir lors de son précédent mandat

2.2. Province Bujumbura

a) Quartier Kamenge, Mirango II

- Contrôle arbitraire des électeurs et interférences injustifiées des responsables locaux.

b) Commune Cibitoke

La candidate Nshimirimana Alphonsine ("Fofu") a pu se présenter bien qu'incarcérée à Mpimba, soulevant des interrogations sur la légalité et l'impartialité du processus. Des rumeurs évoquent une libération anticipée spécialement organisée pour sa candidature.

c) Quartier 7 (Mutakura / actuel Nyamwiza)

- Adelin Ndikumasabo, chef de quartier sortant depuis 2015, a obtenu près de 100 % des voix dans 13 bureaux de vote.
- Témoignages concordants signalent des fraudes graves : achat des responsables de bureaux (250 000 Fbu chacun), distribution de bulletins préremplis, bourrages d'urnes.
- Dans certains bureaux, le nombre de votes a dépassé celui des électeurs inscrits (ex. : 201 votes pour 107 inscrits).
- Ndikumasabo est accusé d'antécédents graves (intimidations, extorsions, violences, abus sexuels, disparitions forcées), ce qui jette un doute sérieux sur la légitimité de sa réélection.

e) Zone Kanyosha

- Retrait inattendu de Ferdinand Minani, proclamé vainqueur malgré son retrait officiel.

f) Zone Gihosha

Au centre de vote de Gihosha School, quatre membres de la CECI ont été surpris en train de remplir des bulletins pour le candidat Chançard Nimbona.

2.3. Province Burunga

a) Rumonge

Cas concrets :

- Colline Kibimba (zone Mabanda) : des agents électoraux ont été surpris en train de remplir des bulletins de vote au nom de personnes absentes. Les présidents de bureau concernés ont été arrêtés et remplacés.
- Colline Rumbaga (zone Rukeco, commune de Ngozi) : des militants du CNDD-FDD orientaient les électeurs et utilisaient des cartes électorales fictives.
- Commune de Kirundo : retrait arbitraire de certains candidats des listes électorales, restreignant la participation citoyenne.

- Neuf personnes arrêtées pour bourrages d'urnes, possession illégale de cartes d'électeurs, corruption et tentatives d'influence.

b) Commune Muhuta – Centre de vote Ecofo Buranirwa

- Le président du centre a été pris en flagrant délit en remplissant lui-même une cinquantaine de bulletins.

2.4. Province Gitega

En commune Mwaro

- Dans plusieurs collines (Miterama, Gatwe, Kivuzo, Murama – commune de Nyabihanga), le scrutin s'est déroulé dans le calme malgré quelques retards à l'ouverture des bureaux.
- Dans la colline natale du Président de la République, le vote a été marqué par une forte symbolique politique mais sans incidents majeurs.

Une violation manifeste du code électoral a été constatée, notamment de son **article 173, alinéa b**, qui stipule que : « *Le candidat membre du conseil de colline ou de quartier doit être légalement domicilié à la colline ou dans le quartier en permanence.* »

Or, le candidat **Isidore Mbayahaga** s'est présenté aux élections collinaires sur sa colline natale de Gihinga, alors qu'il n'y possède aucune résidence permanente et ne remplit donc pas les conditions de domicile exigées par la loi.

3. Analyse

Les irrégularités constatées traduisent une dynamique préoccupante et systématique :

- Instrumentalisation de la CENI pour disqualifier des candidats populaires.
- Fraudes électorales répétées : bourrages d'urnes, votes forcés, manipulation des listes.
- Climat généralisé de peur et d'intimidation orchestré par les autorités, la police et les Imbonerakure.
- Verrouillage politique : domination du CNDD-FDD réduisant tout pluralisme

3.1. Instrumentalisation des institutions électorales

La **Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)**, loin de jouer un rôle d'arbitre neutre, semble fonctionner comme un organe auxiliaire du régime. Les cas de disqualification arbitraire, de

tolérance des candidatures illégales, ou encore d'indulgence face à des fraudes flagrantes, illustrent sa partialité. L'absence de voies de recours renforce cette dérive autoritaire.

3.2. Répression et intimidation comme stratégie électorale

Le retrait forcé de certains candidats (par menaces), la confiscation de cartes d'électeurs, et les affrontements entre militants signalent une atmosphère d'intimidation systématique, orchestrée en partie par les forces de l'ordre et les Imbonerakure (la jeunesse du parti au pouvoir). Ce climat empêche toute compétition électorale libre et équitable.

3.3. Fraude électorale généralisée

Les témoignages de bourrages d'urnes, de bulletins préremplis, de votes multiples, ainsi que la corruption des responsables électoraux, indiquent une volonté délibérée de truquer les résultats pour assurer la victoire des candidats soutenus par le CNDD-FDD. Ces pratiques sapent non seulement la légitimité des élus, mais aussi celle de l'État lui-même.

3.4. Affaiblissement du pluralisme politique

En empêchant l'émergence de candidatures indépendantes ou critiques, et en promouvant des candidats controversés parfois accusés de violences graves, le régime réduit l'espace démocratique à un simulacre. Le verrouillage de la base du pouvoir local permet un contrôle vertical renforcé de l'appareil étatique, du sommet à la colline.

3.5. Violations juridiques et absence de redevabilité

Des violations manifestes du code électoral (ex. : non-respect de la condition de résidence) démontrent que la loi est interprétée de manière opportuniste, souvent à l'avantage du pouvoir. Cette impunité institutionnalisée affaiblit l'État de droit et favorise une gouvernance fondée sur l'arbitraire.

4. Conclusion

Les élections collinaires du 25 août 2025 au Burundi, loin de renforcer la démocratie locale, ont confirmé un **processus de délitement institutionnel**, où les mécanismes électoraux sont utilisés pour **consolider un pouvoir autoritaire** au détriment de la souveraineté populaire.

La répétition des fraudes organisées, les intimidations systématiques et de graves violations des droits politiques traduisent une dérive où le vote devient un outil de légitimation du statu quo, plutôt qu'un instrument d'alternance ou de participation citoyenne. Ces pratiques, loin d'être marginales, ont sérieusement compromis l'intégrité du scrutin, sapé la crédibilité des résultats et remis en cause la légitimité des institutions locales élues.

Une enquête indépendante, impartiale et crédible est urgente afin d'établir les responsabilités et de restaurer la confiance des citoyens dans l'exercice de leurs droits politiques fondamentaux. Sans cela, les cycles électoraux continueront de reproduire la domination d'un régime fermé, au détriment de la paix sociale et du développement inclusif.

5. Recommandations :

A la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI)

- Fonctionner dans l'indépendance institutionnelle garantie par la loi contre l'instrumentalisation politique par le pouvoir en place.
- Garantir la transparence et l'équité du processus électoral

Au Gouvernement et aux autorités locales

- Respecter les principes de neutralité politique et mettre fin à son immixtion dans le fonctionnement de la CENI
- Garantir un processus électoral pacifique, impartial, libre et démocratique

A la société civile et aux médias

- Continuer à surveiller et documenter les processus électoraux
- Porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale les violations contre les élections libres et transparentes et formuler des recommandations pertinentes aux acteurs influents susceptibles inverser positivement la tendance.

Aux partenaires régionaux et internationaux

- Encourager et appuyer techniquement et financièrement les missions d'observation indépendantes.